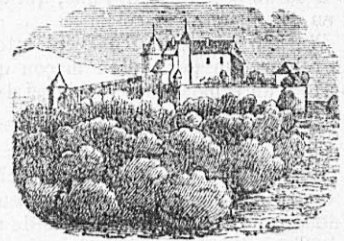




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 3 50
» 6 mois, » 2 —

Pour l'Étranger le port en sus,
payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.

Réclames : 50 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de
port.

BULLE, le 29 juin 1888.

Nouvelles suisses.

Chambres fédérales. — Conseil national. — Le Conseil adopte les propositions du Conseil fédéral sur les indemnités d'équipement aux cantons pour 1889, ainsi que la demande de 3 1/2 millions pour l'achat du matériel de guerre. — On refuse, par contre, au canton du Tessin une subvention pour la route du Centovali. — L'assemblée adhère ensuite à la décision du Conseil des Etats rejetant le postulat Schœppi relatif à une enquête fédérale sur l'instruction publique; puis elle vote sans opposition les propositions du Conseil fédéral concernant la construction d'un nouvel hôtel des Postes à Genève. La convention d'établissement avec la Serbie est pareillement ratifiée.

Le Conseil a discuté la convention avec le Saint-Siège concernant l'organisation diocésaine du Tessin. Après de nombreux débats, la Chambre a adopté l'arrêté de ratification, sauf une réserve pour les droits souverains du Tessin. Le Conseil entend ensuite la motion Decurtins-Favon, demandant des négociations internationales pour la réglementation de divers problèmes ouvriers et sociaux. On adhère également à la décision du Conseil des Etats relative à la prolongation du délai du chemin de fer de la rive droite du lac de Zurich.

Conseil des Etats. — Le Conseil a alloué une subvention de 294,000 fr. au canton de Zoug pour la consolidation du faubourg de la ville de Zoug. Il a accordé ensuite sans débat la garantie fédérale à la nouvelle constitution d'Uri, malgré le recours du district d'Urseren. — Il vote la concession du chemin de fer à voie étroite d'Yverdon à Ste-Croix et adhère au postulat Cramer-Frey, du Conseil national, invitant le Conseil fédéral à porter la réserve métallique du trésor fédéral à 10 millions. Puis on passe au projet d'arrêté en vue de la prolongation des délais pour la construction du chemin de fer de la rive droite du lac de Zurich. L'entrée en matière est votée et l'arrêté est adopté sauf quelques modifications. Enfin, le Conseil a terminé la discussion du projet de loi concernant la mise en vigueur de la loi sur les poursuites et la faillite.

Le Conseil s'occupe d'un projet de loi complétant les dispositions du code des obligations concernant

le registre du commerce. Ce projet a deux objectifs : permettre l'inscription d'office et charger le Conseil fédéral de veiller à ce que les inscriptions au registre s'accomplissent d'une manière uniforme pour toute la Suisse. On adhère ensuite à la décision du Conseil national relative à la route de Centovali.

Fête fédérale de gymnastique. — La section veveysanne de gymnastique exécutera à Lucerne le ballet des vendangeurs tel qu'il sera organisé pour la fête des vigneronnes de 1889. M. Lovetti, de Lausanne, accompagne les Veveysans à Lucerne, afin de diriger ce charmant ballet.

On annonce l'arrivée à Lucerne d'une délégation des gymnastes suisses de New-York, qui viennent participer à la fête fédérale. Ces gymnastes d'outre-mer sont au nombre de quarante-huit; ils ont apporté une magnifique coupe de la valeur de sept cents fr.

Gothard. — M. Guyer-Zeller a fait don à la Compagnie du Gothard d'une somme de 50,000 fr. pour un fonds destiné à récompenser les personnes qui auront contribué à éviter ou à diminuer les accidents de chemin de fer.

— Le mécanicien Augustino, qui a sauvé l'autre jour un enfant, sur la ligne du Gothard, au péril de sa propre vie, a reçu du vice-consul suisse à Hambourg un cadeau de 100 fr. en une pièce d'or. La direction de la compagnie lui a aussi donné une gratification.

Presse socialiste. — Selon la *Gazette de Francfort*, le *Sozialdemokrat* serait transféré d'Hottingen à Londres, à partir du 1^{er} juillet, et continuerait de paraître sous la direction de Bernstein et de Motteler.

— Les démocrates-socialistes de la Suisse se réuniront le 6 juillet à Aarau pour se donner une organisation plus pratique que du passé.

Recrutement. — Le département militaire a désigné les officiers de recrutement pour 1889; 1^{re} division, colonel de Cocatrix; 2^{me} division, pour Neuchâtel et le Jura bernois, M. le colonel Sace; pour Fribourg, M. le colonel Teichmann.

Sont désignés comme experts-pédagogues : MM. Scherf, instituteur à Neuchâtel, pour Vaud; Perriard, inspecteur à Grolley, pour Neuchâtel; Elsener, à Berne, pour le Jura bernois.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 1

LE CHIEN DU GUET

PAR

AUGUSTE DE LACROIX

Le récit qui va suivre est d'une parfaite authenticité, malgré son apparence légendaire, et l'événement qu'il retrace vit encore dans la mémoire d'un grand nombre d'habitants de la ville de Saint-Malo, où il s'est perpétué par une tradition constante. Une dame d'une haute piété, qui est aussi, à ses heures, une grande artiste, en a raconté, en notre présence, les détails particuliers et les dramatiques incidents. Elle-même les avait recueillis, dans son extrême jeunesse, de la bouche d'une personne qui fut l'amie intime de l'héroïne de cette tragique histoire.

Ce récit sera simple et court, l'auteur désirant principalement lui conserver son caractère de vérité historique. Toutefois, avant de le commencer, quelques renseignements sont nécessaires pour les personnes qui ne connaissent pas cette pittoresque cité bretonne, campée au bord de la mer, tout près du rocher qui recouvre la dénouille mortelle de Châteaubriand, comme pour protéger son dernier sommeil.

Avant la révolution de 1789, Saint-Malo, place de guerre et ville maritime, entourée, encore aujourd'hui, de murailles

bastionnées, défendue au Nord, par un château-fort, faisait avec les Indes un commerce considérable qui l'avait rendue l'une des villes les plus florissantes du littoral de l'Océan. Cette prospérité excitait la jalousie de l'Angleterre, avec d'autant plus de raison que, dans plusieurs rencontres, des croiseurs malinois avaient capturé des navires anglais revenant des Indes.

Deux fois, en 1693 et en 1695, leurs flottes tentèrent d'exercer des représailles sur leur implacable ennemie, en la bombardant. En 1758, ils descendirent dans la baie de Cancale, se portèrent sur Saint-Malo et incendièrent plusieurs navires et magasins. Là devaient se borner leurs tentatives et leurs exploits.

Cependant, ses opérations commerciales avec les pays lointains et ses perpétuels combats sur mer avec les Anglais avaient en pour effet d'enlever de Saint-Malo presque toute la jeunesse et la portion virile de sa population. Des aventuriers, des malfaiteurs venus de tous les pays infestaient la ville et ses environs. Les navires laissés à sec sur la grève étaient pillés presque toutes les nuits. La municipalité était impuissante à réprimer ces brigandages. Les hommes du guet ne suffisaient pas à protéger les personnes et les propriétés.

C'est dans ces circonstances que le corps municipal imagina d'adjoindre à ses agents de la sûreté une meute de chiens, dressés à cet effet, et que l'on appela les *chiens du guet*. Ils étaient au nombre de trente et vivaient enfermés, pendant le jour, et soigneusement attachés dans une casemate du fort de la Hollande, qui a conservé le nom de *chenil*.

Ces animaux, d'une force extraordinaire, ne recevaient

Les orages des 20 et 21 juin ont causé des dommages importants dans un grand nombre de communes lucernoises.

A Reinach, Aesch, Pfeffingen (Bâle-Campagne), les dégâts sont également considérables; les belles espérances des cultivateurs sont absolument anéanties. En plusieurs endroits la couche des grêlons atteignait une hauteur de douze centimètres. La vigne, les pommiers et les cerisiers ont particulièrement souffert; en outre beaucoup de champs de blé ont été abîmés à ce point qu'on sera obligé de les faucher avant la maturité.

Un orage de grêle a visité aussi le Jura bernois. La montagne de Movelier était blanche comme en plein hiver le 22 juin. Les villages de Bourrignon, Mettemberg, Pleigne, Movelier, Ederswyler et Roggenbourg ont beaucoup souffert. Les cerisiers, qui étaient de toute beauté, sont à peu près perdus; les céréales et le chanvre sont hachés.

La grêle a également visité le canton de Zurich et causé des dommages importants dans les communes du vignoble, entre autres à Rickenbach. A Eglisau l'orage a été épouvantable; la foudre est tombée sur deux granges, qui ont été réduites en cendres avec les provisions de fourrage qu'on venait d'y transporter, deux maisons d'habitation ont été aussi atteintes par le fluide électrique et endommagées en partie. A Zurich même, il a fortement grêlé dimanche.

On écrit, en outre, de Saint-Gall qu'un orage accompagné de grêle a sévi avec une force inouïe sur la localité. Les grêlons de la grosseur d'une noix ont pendant plus d'une demi-heure ravagé la contrée, coupant rameaux d'arbres et fruits. Une grosse fabrique de tissage de la localité (Stahelin et C^{ie}), recouverte en verre, a toutes ses fenêtres brisées. Une heure après l'orage, des grêlons pesaient encore 25 grammes. Les plus vieilles personnes disent ne pas se souvenir d'avoir vu des grêlons aussi gros.

Une trombe s'est déchaînée sur Langenthal et les environs, et a causé des dégâts considérables. Les champs de blé sont entièrement ravagés; les arbres fruitiers ont déracinés se comptent par centaines; plusieurs toitures ont été emportées. Une femme âgée a été écrasée sous une charrette de foin renversée par l'ouragan.

L'orage qui a sévi samedi dans la vallée de la Broye avec une si redoutable intensité a donné lieu à plusieurs accidents. A Courtille, un agriculteur a été projeté à bas de son char par un coup de foudre

qu'une nourriture insuffisante, composée de viande crue, et que l'on feignait de leur disputer, afin d'exciter leur férocité. Les agents du guet préposés à leur garde, et reconnaissables à leur costume, pouvaient seuls les approcher impunément. Tous les soirs, avant la fermeture des portes, ils étaient amenés, un par un, et lâchés autour des murs de la ville.

Grâce à la vigilance ardente de ces sentinelles d'une nouvelle espèce, Saint-Malo vit ses navires respectés et les malfaiteurs disparaître de son enceinte.

A cette époque, Saint-Malo et Saint-Servan, séparés administrativement, étaient reliés matériellement au moyen de deux ponts de pierre que recouvraient souvent les hautes marées. Cette difficulté de communication n'empêchait pas, cependant, les relations de voisinage et d'affaires entre les deux villes. Des alliances de familles s'étaient établies. Des liens de société ou de plaisirs s'étaient formés. Des invitations s'échangeaient, bien souvent, d'une rive à l'autre.

Un jour les notables habitants de Saint-Malo furent invités à une fête qui devait être donnée dans un château voisin de Saint-Servan, à l'occasion du mariage de Mlle Claudia de B*** avec M. Albert V***. Il s'agissait de la signature du contrat. La famille de B***, très riche et appartenant à l'aristocratie bretonne, avait fait de grands préparatifs. Un repas splendide, suivi d'une soirée et d'un bal, avait attiré toute la société élégante de Saint-Malo. Le château de B***, situé à un demi-kilomètre de Saint-Servan, avait été préparé pour recevoir et retenir, au besoin, les familles étrangères à la localité.

Mlle de B*** avait dix-huit ans. Elle était blonde, d'une nature nerveuse et délicate, avec des yeux d'un bleu foncé

LIMES

l'été, le soussigné ne tiendra son
ce du Tillet, à BULLE) que tous
e foire.

mande
Raggenbass, fab' de limes,
successeur de Ph. Guidi,
261, rue de Morat, Fribourg.

x malades

ent de : Maladies de l'estomac
astins, ver solitaire, affections
ns, du larynx, du cœur, phthisie,
u bas-ventre, de la vessie, de la
re, affections des glandes, des
oreilles et du nez, goutte, rhu-
affections de l'épine dorsale,
du système nerveux, maladies
s, pauvreté de sang, est à re-
r la brochure :

ent et guérison des maladies

IDE DES MALADES
rativement par la librairie de
éuser, à Granges (Soleure) et
imerie Emile Lenz, à Bulle. [51]



le plus efficace pour la

ction de tous les insectes.

ère d'une manière frappante et fait
tre promptement et sûrement jus-
dernière trace tout insecte nuisible.

o de bien observer que tout ingrè-
rri dans du papier ne peut jamais
sité comme une

Spécialité Zacherl.

ritable produit se vend en flacons
x et à prix modéré :

chez M. L. Desbiolles,
don, » M. Jules Lavanchy,
ont, » Pharm. G. Comte.

Dépôt principal : [342]
J. ZACHERLIN,
me 1, G. Aschmiedgasse N° 2.

ph Moura, Bulle :

s blancs et vins rouges,
naturels, depuis 45 centimes le litre.

une doux des Pyrénées,
à 1 fr. le litre. [326]

la Croix-Blanche

A BULLE
graux de maïs pour le ménage. —
graux d'avoine, dits d'épeau-
stites févres décortiquées. — Orge
Blé noir pour la volaille. —
fourragères.

e de graines contre farine, son et
rées. [335]

AVIS

signé avise l'honorable public de la
la campagne qu'il vient de s'établir
HARRON au bas de la Grand'-
me mal-on Jolliet), à Bulle.

AGE PROMPT ET SOIGNÉ
Alphonse Garin, charbon.

obtenir gratis et franco, par la
de J. Wirz, à Grueningen, la bro-

Les hernies

tre et leur guérison, un conseiller
ernieux. [330]

AVIS

onne qui a oublié un paquet de
café de l'Union est priée de venir le
ns la quinzaine moyennant rembour-

ENTISTE
Victor NOUVEAU,
chirurgien-dentiste, à Fribourg,
ULLE, hôtel de l'Union, cham-
tous les jours de foire. (H385F) [314]

A vendre :

rs chars d'ouvrage, bien fer-
différentes grandeurs, ainsi qu'un
1 ou 2 chevaux. [292]

A VENDRE

ment, âgée de 6 ans, avec une
ce. — S'adresser au garçon d'écurie
chel, à Bulle. [343]

le. — Imprimerie Emile Lenz.

et a eu un bras cassé. Sa fille, qui tenait les chevaux, a eu des lésions aux côtes.

Plusieurs personnes ont été atteintes par le choc en retour. On parle d'un maçon qui aurait été emporté d'un échafaudage et déposé dans la prairie sans autre mal qu'une peur affreuse.

Zurich. — On écrit de Zurich au *Vaterland* : « Court mais bon. Des officiers en service à Zurich s'étaient donné rendez-vous un de ces derniers jours à la Tonhalle et dans ce but avaient retenu une table pour eux. Mais arrive un Allemand avec sa dame, il veut se mettre à cette table. On lui dit inutilement que la table est réservée; mais le couple cherche à s'asseoir. Nouvelle observation que la table est réservée aux officiers. Comment officiers! Les officiers suisses sont une bande de canailles, crie l'Allemand. A peine le mot était-il prononcé que des poings suisses lui abîment la figure et immédiatement on le flanque à la porte à la stupéfaction de sa moitié qui lui court après. »

Berne. — Le *Démocrate* constate que la consommation du schnaps a sensiblement diminué dans plusieurs localités de l'ancien canton depuis l'introduction du monopole. Dans deux communes des districts de Seftigen et de Trachselwald, par exemple, cette consommation serait de moitié moindre qu'auparavant. Ce fait réjouissant est dû en grande partie à la suppression des petites distilleries qui, on le sait, échangeaient du schnaps contre des pommes de terre. Aujourd'hui que les paysans, pour se procurer de leur bourse, comme pour l'achat de vin, de café, de sucre ou d'autres denrées alimentaires, ils y regardent à deux fois. Ils comprennent un peu mieux l'économie quand il s'agit de leur monnaie.

— Une vieille maison de Gléresse, à la réparation de laquelle les maçons travaillaient depuis quelques jours, s'est écroulée entièrement. Une petite fille de 10 ans, qui se trouvait avec sa mère dans une des chambres de la maison, a été sauvée comme par miracle, car on l'a retrouvée dans le jardin, ensevelie sous une quantité de grosses pierres et de poutres. Les bras seuls étaient visibles. Elle en est quitte pour des contusions peu graves. La mère porte aussi quelques traces de blessures, mais sans grande importance. Il est heureux que l'accident ne soit pas survenu pendant la nuit.

— Le premier-lieutenant vétérinaire Sch., originaire du Jura bernois, en service sur la place d'armes de Berne, s'est suicidé, dans la nuit de samedi à dimanche, en se coupant les veines du bras. Il était marié depuis fort peu de temps et laisse une jeune femme de 20 ans en espérance.

Sch. était dans une position très aisée, aussi croit-on qu'il a consommé son acte sous l'influence d'un dérangement d'esprit.

— Dimanche, un officier, en service à Thoune, a cherché à s'ôter la vie en s'asphyxiant dans sa chambre. Il vit encore. On ne sait rien des causes de cette tentative de suicide.

— Le roi du tir cantonal, à Interlaken, est M. Gsell, d'Amriswyl. Au tir de sections, la première couronne a été obtenue par la *Sentinelle vaudoise*, qui a fait 637,06 points. Viennent ensuite les Scharfschützen de Berne, 631,57; Meyringen, Laenen, Thoune. On croit que le tir bouclera sans déficit.

— La funeste coutume de se servir de pétrole pour attiser le feu, vient de faire, à Mâche, une nouvelle victime. Une petite fille, enfermée au domicile

de ses parents avec une plus jeune sœur, voulant faire du feu en attendant l'arrivée de la mère, se servit à cet effet de pétrole et enflamma ses habits. La pauvre enfant aurait été brûlée vive si ses cris n'avaient été entendus par un ouvrier de campagne, qui a pu venir à son secours en entrant par la fenêtre. Elle a le corps couvert de brûlures si graves qu'on désespère de la sauver.

— Il y a quelques jours, un petit garçon de Mâche disparut de chez ses parents. Après d'actives recherches, il fut retiré à l'état de cadavre de la Suze. Or, il est maintenant démontré que cet enfant, âgé de six ans, a été jeté dans la rivière par un de ses camarades, âgé de 7 ans.

Lucerne. — Le lion qui doit couronner la colonne commémorative de la bataille de Sempach, est arrivé de Zurich à Lucerne; mardi soir, il était à Sempach; il sera immédiatement procédé à sa mise en place.

Schwytz. — Le *Vaterland* annonce qu'il sera créé à Ingenbohl, canton de Schwytz, pour honorer la mémoire de la sœur Thérèse, supérieure générale des sœurs de la Ste-Croix, un pensionnat et un asile des sourds-muets, réunis dans un même édifice, qui portera le nom de Theresianum. Il sera construit entre le couvent et le cimetière d'Ingenbohl.

Glaris. — La Société du Grütli a eu sa fête centrale à Glaris. Le comité central reste à St-Gall.

Soleure. — Le citoyen Kellerhals avait été condamné, en 1868, comme incendiaire, à la peine de mort, commuée en quatorze ans de travaux forcés. Des doutes s'étant élevés dernièrement au sujet de la culpabilité du condamné, le procès a été repris par le tribunal criminel, lequel a dû reconnaître que Kellerhals était entièrement innocent. Sa réhabilitation a donc été prononcée et l'Etat lui a payé une somme de 5000 francs à titre de dommages-intérêts.

Bâle. — On annonce que les fabricants de chiorée d'Allemagne ne pouvant plus envoyer leurs produits en Suisse en raison des hauts droits, installent des fabriques dans le pays, tout d'abord à Riehen, près de Bâle, à la frontière badoise.

Schaffhouse. — Un gamin de quinze ans, qui en voulait à une jeune fille de son âge, a tiré sur elle un coup de revolver, mais la balle a atteint un camarade qui se trouvait à quelques pas de cette scène et qui a été blessé d'une manière heureusement peu grave.

— Les eaux du Rhin continuent à monter et l'alarme est un peu partout le long du cours du fleuve. A Schaffhouse, les quais des abattoirs sont inondés. La chute du Rhin offre un coup d'œil magnifique.

Thurgovie. — Dimanche matin, un officier distingué, le premier-lieutenant d'artillerie Robert Vogel, domicilié à Zurich, mais en service à la caserne de Frauenfeld, s'est tiré un coup de revolver dans la tempe. On l'a transporté vivant encore à l'hôpital de Zurich, où il est mort lundi. On ignore absolument ce qui a pu le pousser au suicide.

— On a offert aux autorités de la petite ville de Stein 35,000 fr. pour une coupe ancienne et 250,000 fr. pour divers vitraux de grande valeur. Ces offres n'ont pas été acceptées.

Vaud. — La municipalité de Lausanne a déposé au conseil communal le projet de convention avec l'Etat sur l'emploi du legs de Rumine. La commune s'engage à fournir un édifice pouvant comprendre les auditoires académiques, l'Aula des salles pour conférences et séances de sociétés savantes, la bibliothèque cantonale, les musées, les collections scienti-

fiques et artistiques et le musée industriel. Elle s'engage également à fournir le terrain, lequel sera pris dans le triangle compris entre le Chemin-Neuf, l'Académie actuelle et la rue de la Madeleine. L'édifice restera la propriété de la commune; il sera entretenu par l'Etat, qui s'engage en outre à transformer l'académie en université par la création d'une faculté de médecine.

— Le conseil communal de Lausanne a maintenu la progressivité pour l'impôt mobilier communal par 28 voix contre 22.

— Le conseil communal de Vevey a accordé un crédit en faveur d'études préalables d'un projet de chemin de fer *Vevey-Bulle-Thoune*.

— La vigne présente de toute part les plus belles promesses. Les grappes sont grandes et nombreuses. Les ceps sont revêtus d'un feuillage plein de vigueur et de santé. Pas trace de taches inquiétantes!

La floraison a commencé depuis plusieurs jours dans tout le vignoble. Elle gagnerait à se faire avec plus de rapidité, par un temps chaud et avec des nuits moins fraîches. Mais, jusqu'ici il n'y a pas de mal.

— On se souvient qu'un nommé Moachon, Louis, Français, détenu et employé au chantier de Rossinières, s'était volontairement jeté dans la Sarine et que, tandis que les uns annonçaient sa mort et son enterrement, d'autres déclaraient qu'il ne s'était pas noyé et avait réussi à prendre la clef des champs. Le mystère est actuellement éclairci. Le *Courrier de la Côte* nous apprend en effet que la gendarmerie de Rolle, après de nombreuses et minutieuses recherches, a arrêté le personnage en question dans la nuit du 20 au 21 courant, à 3 heures du matin, dans une baraque située au bord d'un ravin escarpé, près de Burtigny.

Nouvelles étrangères.

Allemagne. — L'empereur Guillaume II a ouvert lundi la session du Reichstag. Il avait à ses côtés le roi de Saxe, le prince-régent de Bavière, les grands-ducs de Bade et de Hesse et le prince de Wurtemberg.

Le discours du trône débute en rappelant en termes émouvants les deuils répétés qui ont frappé l'Allemagne et la maison impériale.

L'empereur est résolu à poursuivre la politique qui a valu à son grand-père la confiance des princes alliés, l'amour de la nation et la considération bienveillante de l'étranger.

L'empereur se rallie pleinement au message du 17 novembre 1881 relatif aux mesures pour le bien-être et la protection des classes ouvrières. Il croit nécessaire de poursuivre le développement social et économique par la voie législative, tout en résistant énergiquement aux menées subversives.

Guillaume II veut la paix avec tout le monde. Il ne tentera jamais de compromettre les bienfaits de la paix, s'il n'y est pas contraint par une agression. Les guerres offensives sont loin de son cœur. L'Allemagne n'a besoin ni de nouveaux lauriers militaires ni de conquêtes.

L'empereur tiendra énergiquement à l'alliance avec l'Autriche, comme fondement de l'équilibre européen et héritage de l'histoire allemande. Il sera porté dans cette alliance par le sentiment de la nation.

Les mêmes circonstances historiques et les mêmes besoins nationaux unissent l'Allemagne avec l'Italie.

Son service, un service important, exigeait sa présence à Saint-Malo avant le milieu de la nuit.

A onze heures, il manifesta l'intention de se retirer. Les instances de ses amis et de sa future famille, les prières mêmes de Claudia ne purent vaincre sa résolution. Il la supplia seulement de lui accorder quelques minutes pour un entretien sans témoins. Les usages, la proximité de leur mariage fixé au surlendemain autorisaient cette infraction aux lois de la bienséance. Ils se retirèrent dans un petit salon qui servait de boudoir à Mme de B***. Claudia était pâle d'émotion. Un sentiment de crainte vague lui serrait le cœur. Elle se laissa tomber, plutôt qu'elle ne s'assit, sur un divan. Albert se mit à ses genoux, et, écartant ses mains qu'elle avait posées sur son visage, comme pour cacher ses larmes, il lui dit :

— Chère Claudia, je n'ai pas voulu vous quitter, même pour quelques heures, sans vous laisser un souvenir, qui fera que nous ne serons pas complètement séparés.

En disant cela, il lui présenta un médaillon renfermant son portrait. Par un mouvement rapide comme sa pensée, Claudia le saisit et le serra contre son cœur.

— Permettez, dit Albert, que je le suspende moi-même à votre cou, et jurez-moi qu'il ne vous quittera jamais.

— Oh! oui, je vous le jure...

En prononçant ces mots, elle s'inclina, et Albert passa autour de son cou la petite chaîne d'or qui retenait le médaillon. Dans ce mouvement irrésistible, leurs lèvres se rencontrèrent... Troublée, hors d'elle-même, Claudia se rejeta en arrière. Elle semblait près de succomber à une émotion qui lui était inconnue... (A suivre.)

où l'amour semblait sommeiller. Quoique d'une finesse extrême, ses traits avaient quelque chose d'arrêté. Elle avait le regard long et la physionomie rêveuse.

Parmi les nombreux aspirants qu'attiraient autour d'elle sa fortune et sa beauté, Mlle de B*** avait distingué Albert V***, jeune officier de marine, recommandé seulement par de brillants états de services et par plusieurs actes de courage, le tout rehaussé d'une charmante figure et d'une tournure élégante. Il était, d'ailleurs, aussi brun que Claudia était blonde. Son teint avait cette couleur de bistre foncé que donnent aux visages des marins d'Europe les âpres caresses de la brise de mer et les chaudes effluves du climat des tropiques.

Comme tous les amours profonds et durables, celui-là avait été alimenté longtemps par les obstacles opposés à son développement. Né du hasard, d'une rencontre fortuite, il avait acquis promptement les proportions d'une passion indomptable. En vain les parents de Claudia lui représentaient les désavantages d'une pareille union. L'héritière d'une grande fortune et d'un des plus anciens noms inscrits au nobiliaire breton ne pouvait pas s'allier à un jeune homme qui n'avait pour tout bien que son courage et pour perspective une carrière remplie de dangers et qui devait le tenir presque constamment éloigné de sa famille : à cela Claudia répondait qu'elle était assez riche pour deux, et que la noblesse des sentiments de celui qu'elle aimait valait bien les vertus héraldiques symbolisées sur le blason des de B***. Quant aux absences fréquentes, résultat inévitable de la vie du marin, Albert avait promis de saisir la première occasion de donner honorablement sa démission.

Pendant longtemps, le jeune officier, à qui l'accès de la maison était interdit, fut forcé de se contenter des occasions assez rares où il lui était permis de rencontrer Mlle de B***. Un regard échangé, quelquefois un serrement de main, à la dérobée, leur tenaient lieu des paroles et des protestations d'amour. Presque chaque jour, Albert franchissait la distance qui le séparait de la demeure de Mlle de B***, dans l'espoir de l'apercevoir. Ce n'était qu'un éclair de bonheur, mais cet éclair lui avait montré la charmante figure de celle qu'il aimait; un sourire l'avait récompensé; un regard lui avait dit d'espérer.

Enfin, un jour, cette porte contre laquelle se brisaient, depuis si longtemps, ses rêves de bonheur et ses aspirations les plus ardentes, s'ouvrit devant ses pas... Claudia avait triomphé de la résistance de ses parents... La demande d'Albert fut agréée et le mariage fixé à une date très rapprochée.

On était à la fin de février. Le contrat fut conclu le 6 mars suivant. L'acte présenté, après le dîner, à la signature des invités, se couvrit promptement des noms les plus recommandables par la naissance ou la fortune. Les salons métamorphosés, pour la circonstance, en salle de bal, splendidement éclairés et décorés avec une merveilleuse élégance, furent rapidement envahis par la foule des danseurs. La joie et le plaisir rayonnaient sur tous les fronts. Le bonheur le plus complet éclatait sur les traits si fins et si doux de la fiancée. Albert s'oubliait à la contempler et buvait l'ivresse dans chacun de ses regards... Mais, pour lui, l'esclave de la discipline, l'ivresse ne pouvait pas être l'oubli du devoir.

— Les journaux pacifique du pays surtout le pa silence gardé que rien n'est resté l'arbitr

— On annonce de rapporter l'entrée en A

Amériq York et caus

Nous avo M. Ignace E Grand Cons fait un nouv nimes regret

Nous nous deuil de sa f

Samedi, d'une violen Cet orage, a véritable our culteurs occ que chars de déracinés ou

Les territ en outre, du table tromb dant un long

Dimanche fléau, on v grélons.

Les domu rayon, sont campagne e de leurs fr tes, pomme

Le même du canton e ou moins c soufflet de l

Mardi, un chargé sur

La Socié sur le cham ce fameux

Diesbach, cette occasi vient de pu et comment du 22 juin

par des arg garde par lieu — com sier, mais b

Morat a et brigadier de reconna colonel Pfy exploré les de Neuchâ

Mardi, 670 homm a passé en et est arriv entendu un par train s

Une hab 83 ans, a mentier po cette local toute sa v voulait gra

La fami faire part la mort d M. J

décédé à l'âge de 7 L'enter samedi, à

— Les journaux français constatent le caractère pacifique du discours de Guillaume II et remarquent surtout le passage relatif au czar et à la Russie et le silence gardé à l'égard de la France. Ils concluent que rien n'est changé en Europe où M. de Bismark reste l'arbitre de la paix.

— On annonce que le gouvernement allemand vient de rapporter la mesure au sujet des passeports pour l'entrée en Alsace-Lorraine.

Amérique. — Les chaleurs sont torrides à New-York et causent de nombreux décès dans les rues.

CANTON DE FRIBOURG

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Ignace Esseiva, négociant et ancien député au Grand Conseil. La mort de cet homme de bien, qui fait un nouveau vide au milieu de nous, laisse d'unanimes regrets dans notre population.

Nous nous associons de toutes nos sympathies au deuil de sa famille et de sa nombreuse parenté.

Samedi, vers 3 heures de l'après-midi, un orage d'une violence inouïe a sévi dans la vallée de la Broye. Cet orage, accompagné d'une pluie diluvienne et d'un véritable ouragan, a surpris un grand nombre d'agriculteurs occupés aux fenaisons. Partout on ne voyait que chars de foin abandonnés ou renversés, arbres déracinés ou mutilés, profondes ravines.

Les territoires de Granges et de Ménières ont été, en outre, durement éprouvés par la grêle. Une véritable trombe s'est abattue sur cette contrée et, pendant un long quart d'heure, a tout haché et brisé.

Dimanche, plus de 24 heures après le passage du fléau, on voyait encore çà et là des monceaux de grêlons.

Les dommages, bien que circonscrits dans un court rayon, sont néanmoins considérables. L'aspect de la campagne est désolant : les arbres fruitiers dépouillés de leurs fruits, les jardins sacagés, toutes les récoltes, pommes de terre, céréales, tabac, anéanties.

Le même orage a parcouru la plus grande partie du canton et a causé en divers lieux des ravages plus ou moins considérables. Ainsi, les campagnes ont souffert de la grêle aux environs de Romont.

Mardi, un orage, accompagné de grêle, s'est déchargé sur Morat et les environs.

La Société fribourgeoise des officiers s'est rendue sur le champ de bataille de Morat et a entendu sur ce fameux événement les rapports de MM. Max de Diesbach, major, et Gustave Wattelet, capitaine. A cette occasion, M. l'avocat Hans Wattelet, de Morat, vient de publier une intéressante brochure qui expose et commente tous les documents relatifs à la bataille du 22 juin 1476. M. H. Wattelet soutient et prouve par des arguments plausibles que le combat d'avant-garde par lequel a commencé la bataille n'a pas eu lieu — comme on l'admet généralement — à Crescier, mais bien près de Salvagny.

Morat a reçu la visite des colonels divisionnaires et brigadiers de la 1^{re} et de la 11^e division, en voyage de reconnaissance sous le commandement de M. le colonel Pfyffer, chef d'état-major. Ces messieurs ont exploré les environs de Morat, puis ont pris la route de Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds.

Mardi, le bataillon de recrues bernoises, fort de 670 hommes, parti à 4 heures du matin du lac Noir, a passé en six heures le Schweinsberg (1600 mètres) et est arrivé à Fribourg à 3 h. 30 du soir. Après avoir entendu un concert d'orgues, le bataillon est reparti par train spécial pour Berne.

Une habitante de Sommentier, décédée à l'âge de 83 ans, a légué 80,000 fr. à la commune de Sommentier pour l'établissement d'une chapellenie dans cette localité. Cette personne a vécu pauvrement toute sa vie pour économiser la somme dont elle voulait gratifier sa commune.

Un heureux pêcheur des environs d'Estavayer a pris dans le lac de Neuchâtel une truite qui ne pesait pas moins de 17 kilogrammes.

GRUYÈRE

Mercredi soir, 27 courant, est décédé à Villarvolard, dans sa soixante-dixième année, M. Joseph Repond, ancien commandant et pendant plusieurs législatures député au Grand Conseil.

Avec M. Repond disparaît une figure sympathique et bienveillante, et son nom est intimement lié aux événements de notre histoire cantonale depuis 1846.

Conservateur convaincu et de la vieille roche, M. Repond appartenait au parti du Bien public; et comme le vulgaire copiste de chancellerie, il a été sacrifié : ni son âge, ni sa longue expérience, ni les services rendus n'ont trouvé grâce devant le régime actuel, qui, au mépris des convenances les plus vulgaires, l'a mis à la porte des emplois tout de confiance et peu lucratifs auxquels avaient cru devoir l'appeler les gouvernements inspirés par les Charles et les Week-Reynold.

Il n'a tenu qu'à lui d'occuper les plus hauts emplois et, à plusieurs reprises, on lui a offert une des directions au Conseil d'Etat; mais M. Repond a préféré conserver sa complète liberté et a toujours décliné cet honneur.

M. Repond a fait partie jusqu'à sa mort des conseils de la Suisse-Occidentale, de la Caisse hypothécaire et du Crédit gruyérien.

Son ensevelissement doit avoir lieu demain samedi, à 9 1/2 heures, à Villarvolard.

Nous nous associons au deuil de son honorable famille et nous ne craignons pas de dire que le district de la Gruyère perd en M. Repond un de ses enfants les plus dévoués.

R. I. P.

Je viens de lire le dernier ouvrage de notre compatriote Victor Tissot : *la Suisse inconnue*. En arrivant au dernier chapitre : « Dans la Gruyère », ce n'est pas sans une certaine appréhension que je parcourus ces pages en pensant aux chicanes mesquines dont l'auteur avait été en but de la part de nos excellentes autorités. Mais je constate avec plaisir que, devant les beautés de la nature, M. Tissot a su oublier ses déboires pour rendre un juste hommage à notre belle Gruyère. Lisez plutôt :

O Gruyère aimée, le chemin de fer s'arrête à ton seuil, et ceux qui viennent à toi sont forcés de te voir dans la douce intimité de tes sentiers fleuris, de tes jolis sentiers qui escaladent si gaïement les flancs de tes belles montagnes! Comme le Valais, cette Bretagne alpestre, tu as su conserver quelque chose de tes vieilles légendes et de tes vieilles mœurs. Si des lois difformes, en contradiction avec ton histoire, opposées à ton tempérament, ont altéré un peu ton caractère, émoussé l'indépendance de ton esprit frondeur et railleur; et si tu n'oses plus, sans la permission du gendarme, renouveler les danses innocentes de tes ancêtres; si tu n'oses plus faire sauter tes belles filles dans l'immense corolle qui déroulait sa chaîne d'un bout de la Gruyère à l'autre; si tu n'as plus les nobles révoltes du passé, si le sang de Chenaux s'est apaisé en toi, et si tu oublies que la cour de tes comtes était une cour de gaie science, de folie et d'amour, tu n'en es pas moins belle, et tous ceux qui ont visité tes superbes montagnes, tes chalets hospitaliers, tous ceux qui ont étendu leurs membres fatigués dans la mollesse de tes prairies, qui ont dormi dans la nuit verte de tes arbres, bu à tes sources fraîches et limpides, mangé les fraises parfumées de tes bois et les truites délicates de tes ruisseaux, ceux qui ont reçu les baisers de velours de tes brises, ceux-là t'aiment et ne peuvent t'oublier, et, en te quittant, ne te disent jamais : Adieu, mais : Au revoir!

Samedi et dimanche, les sections lausannoises du Club alpin ont fait une course au Pays-d'Enhaut, avec ascension de la Gummflüh et retour par la Gruyère et Bulle. Le Chœur d'hommes de Lausanne a fait une course au château de Gruyères, avec dîner à Montbarry. Dimanche soir, les deux sociétés se sont rencontrées à Bulle, rentrant à Lausanne par le dernier train.

Dans l'élection partielle qui a eu lieu dimanche à Bulle, M. Alexandre Musy, négociant, a été nommé membre du conseil communal. Ce choix est excellent.

(Corresp. du 27 juin.) Les raisons exceptionnelles pour lesquelles le Conseil d'Etat du canton de Fribourg a cru devoir violer la loi de 1850 et accorder à M. A. C., à Bellegarde, la patente de vétérinaire sont maintenant connues. Elles ont été communiquées, d'une manière officielle, à la dernière assemblée des vétérinaires fribourgeois, qui s'est tenue, dimanche passé, à Fribourg. D'après ce communiqué, il paraît que certaines autorités, tant civile qu'ecclésiastique, du cercle de la Justice de paix de Charmey auraient pétitionné auprès du Conseil d'Etat en faveur de M. A. C., alléguant, entre autres, que les vétérinaires du district auraient, à maintes reprises, refusé de venir dans la contrée, lorsqu'on les y appelait, et que leur note se montait à vingt francs par course. Ces allégués ne sont pas seulement des mensonges, mais constituent de vraies calomnies à l'adresse des vétérinaires de la Gruyère. Le vétérinaire de cantonnement, présent à l'assemblée, a déclaré formellement que jamais il n'avait refusé une visite et que jamais il n'avait demandé plus de cinq à six francs pour une course dans le cercle de la Justice de paix de Charmey, c'est-à-dire une somme qui couvrirait à peine ses dépenses personnelles. De quel nom dois-je qualifier le procédé de ces autorités qui ne craignent pas de calomnier dans leur recours de braves fonctionnaires qui ont toujours rempli consciencieusement leur devoir? Quel est le respect qu'on doit à un gouvernement qui, se basant sur de tels allégués, ne se fait aucun scrupule de violer une loi, dont, de par la constitution, il doit être le fidèle exécutif?

La question reste ouverte. En attendant, je me permettrai de demander au haut Conseil d'Etat quel accueil il ferait à une pétition qui lui demanderait d'autoriser le chapelain de la Villette de pratiquer la médecine et l'épicerie de Bellegarde d'ouvrir une pharmacie, pétition qui serait basée sur les mêmes motifs que ceux allégués pour l'obtention du vétérinaire en question. *Passe-droit.*

M. Alph. Bosson, de Riaz, étudiant en médecine vétérinaire, à Berne, vient de subir avec la note moyenne « bien » ses examens propédeutiques.

« De ma vie, je n'ai vu plus bel horizon! »

Telle fut l'exclamation de Gustave Courbet, arrivant au sommet de la pittoresque et douce colline, sur laquelle est assise, près du ciel, la ville de Romont, canton de Fribourg. Et il n'exagérait pas, le grand artiste, l'amant passionné de la grande nature.

Une perle de séjour que chacun a pu voir en passant; et pourtant ignorée! 785 mètres d'altitude. Une ampleur de firmament incomparable. Un air toujours frais et pur, comme nulle part. La seule ville de Suisse où n'ait pas régné d'épidémie après le passage des infortunés soldats de Bourbaki. Superbes tours féodales qui s'élancent, comme des flèches colossales, dans l'azur. Au premier plan, un vaste rideau de forêts de sapins enveloppant des prairies qu'arrosent et qu'enchantent les eaux et le murmure de la Glâne et de ses nombreux affluents. Ligne ferrée reliant la Suisse romande à la Suisse allemande, Genève à Lucerne. Vingt-quatre trains par jour. Au seuil de la Gruyère. Dans les profondeurs de l'horizon immense, le regard ravi embrasse instantanément une étendue de 300 kilomètres, tout ce qu'il y a de montagnes et de glaciers de Soleure à Evian, et se repose à volonté, en s'abaissant ou en s'élevant, du Weissenstein au Moléson et du Mont-Blanc au Rigli.

Voilà Romont!

AGRICULTURE

Une exposition ornithologique et d'animaux de basse-cour aura lieu à la Chaux-de-Fonds les 14, 15 et 16 juillet 1888. Cette exposition comprend : Poules, pigeons, oies, canards, etc., etc., oiseaux chanteurs et de luxe, lapins, graines, ustensiles concernant l'ornithologie, littérature ornithologique, cages, couveuses artificielles, etc. La Société ornithologique de la Chaux-de-Fonds alloue à cette exposition une somme de 300 fr. au minimum comme prix et diplômes; elle se réserve d'augmenter cette allocation suivant le nombre des inscriptions.

(Communiqué.) On apprend si souvent la mort subite d'hommes, en apparence sains et forts, survenue ensuite d'opérations herniaires. Ces dangers constants de mort sont, médecins et laïques le reconnaissent, complètement évités par l'emploi des bandages herniaires du Dr Krusi, à Gais, canton d'Appenzell, construits en imitant exactement la conformation admirable de la main; c'est ainsi que ces progrès sur le domaine de l'art de guérir éveillent au plus fort degré l'approbation et l'admiration du monde entier. Le public condamne avec raison les charges jalouses d'un gâcheur de cures connu.

†
La famille REpond a la douleur de faire part à ses amis et connaissances de la mort de
M. JOSEPH REpond,
ancien commandant,
décédé à Villarvolard le 27 juin 1888, à l'âge de 70 ans. [347]
L'enterrement aura lieu à Villarvolard samedi, à 9 heures et demie du matin.

Soumission.
Le conseil communal de Villarvolard met au concours la **couverture en ardoises** de la maison d'école.
Prendre connaissance du cahier des charges chez M. le syndic, où les soumissions seront reçues jusqu'au mercredi 4 juillet, à 7 heures du soir.
Par ordre :
Le Secrétaire communal.
A vendre : Un **char à ressorts**, neuf, à très bas prix, chez STAMPFLI, maréchal, à Riaz. [334]

A. DAVET,
agent d'affaires,
a transféré son bureau au **café Python**, à Bulle, ancienne Etude de M. ANDREY, notaire. [354]
Articles de voyage.
Courroies pour chales et manteaux, à 90 cent.; jolis sacs de voyage à 4 fr. 50, chez **Aimé MARGOT**, coiffeur, à Bulle. [353]

Aux Quatre-Saisons, Bulle.
Pour fin de saison, tous les articles d'été seront vendus au grand rabais. **Gants** soie, couleur, fil d'Ecosse; **chapeaux** blancs et couleur; **tissus pour robes**, nuances claires, et **crêtonne**. Reçu un beau choix de **chemises pour messieurs**. [352]
Appartement à louer.
S'adresser à Mme MARGOT-JOUVET, maison Python, Grand'rue 164, Bulle. [350]

ai pas voulu vous quitter, même vous laisser un souvenir, qui fera complètement séparés.
présenta un médaillon renfermant venement rapide comme sa pensée, contre son cœur.
rt, que je le suspende moi-même à il ne vous quittera jamais.
re...
s, elle s'inclina, et Albert passa te chaîne d'or qui retenait le ment irrésistible, leurs lèvres se reners d'elle-même, Claudia se rejeta près de succomber à une émotion (A suivre.)

Mises publiques.

Lundi 2 juillet prochain, dès les 2 heures de l'après-midi, il sera exposé en vente par voie de mises publiques chez Mme MARGOT-JOUVET, à Bulle (2^e étage du café du Commerce), l'ameublement de salon consistant en : Cinq canapés formes différentes; fauteuils; chaises rembourrées et fumeuse; bureaux bonheur-du-jour; lavabos; tables rondes et carrées; tables à jeux; tables à ouvrage; grandes glaces salon et salle à manger; lampes de salon et autres, etc., etc. [345]

L'HELVÉTIA

Compagnie suisse d'assurances contre l'incendie ST-GALL

(Capital social : 10,000,000 de francs) se charge de toute sorte d'assurances contre l'incendie à des primes fixes et modiques. Pour tous les renseignements possibles, s'adresser à :

- M. F. DECROUX, négociant, Bulle.
- G. GASSER, commis, Estavayer.
- J. SOLAND, comptable, Guin.
- PH. GUIDI, cons. comm., Fribourg.
- J.-N. JOYE, agent d'affaires, Montagny-la-Ville.
- CH. BÄCHLER, négociant, Morat.
- F. AYER-DEMIERRE, nég. Romont.
- J. CHALLANDE, agent d'affaires, Treyvaux. [165]

PHARMACIE SUDAN

L'honorable public est prévenu que ma pharmacie est transférée Grand-rue, ancien local du Bazar Parisien. [344] P. SUDAN, pharmacien.

E. Hofer,

procureur-juré pour le district du Pays-d'Enhaut, a ouvert son bureau aux Bossons, rière Château-d'Œx. Recouvrements juridiques et amiables, grâces, renseignements, etc. [329]

Pour redonner aux meubles mats et tachés leur brillant primitif, qu'on fasse un essai avec le nouveau

VERNIS DE COPAL POUR MEUBLES

Le succès sera surprenant. Prix du flacon avec mode d'emploi : 80 cent. — Seul dépôt pour le district à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle. [229]

ENGRAIS COIGNET

A BASE D'OS ET DE MATIÈRES TORRÉFIÉES DOSAGES GARANTIS Engrais spécial pour prairies et toutes cultures. — Plus de 40 médailles d'or et diplômes d'honneur aux diverses expositions. Agent général pour BULLE et la HAUTE-GRUYÈRE : M. Seydoux, hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle, Dépôt à la gare. Agent pour la BASSE-GRUYÈRE : M. Féli-cien Capany, Dépôt à Marsens. [92]

Traitement et guérison des MALADIES

GUIDE DES MALADES Cette brochure sera délivrée gratuitement par la librairie d'A. NIEDERLEUSER, à Granges (Soleure) et par l'imprimerie EMILE LENZ à Bulle (Fribourg). [33]

On trouvera pendant toute la bonne saison de la

chaux maigre,

déjà connue pour sa résistance contre l'humidité. S'adresser à Jacques CARDIS, chaufournier, à Montbovon. [330]

LIMES

Pendant l'été, le soussigné ne tiendra son dépôt (place du Tilleul, à BULLE) que tous les jours de foire. Se recommande

A. Raggembass, fab^r de limes, successeur de Ph. Guidi, 261, rue de Morat, Fribourg. [258]

Les hernieux

trouveront aide et conseil dans la brochure : « Les hernies du bas-ventre et leur guérison, un conseiller pour les hernieux, » qu'on peut se procurer gratis par la librairie de J. Witz, à Grenchingen (Zurich). [52]

Plus de cheveux gris

par le Brown's Capillaire à 2 fr. 75 le flacon. — Grand choix de NATTES toutes en cheveux depuis 1 fr. la pièce, chez Aimé MARGOT, coiffeur-parfumeur, maison de Mme Placide Moura, à Bulle. [605]

HERNIES GUÉRISON

Par ses remèdes inoffensifs et son excellent bandage, l'Etablissement pour la guérison des hernies, à Glaris, m'a guéri complètement d'une invétérée hernie scrotale ou inguinale, de façon que dès lors je peux travailler sans bandage. Traitement par correspondance, pas de dérangement professionnel. Benken, cant. de St-Gall, mai 1888. A. Küng, potier. Pas de remèdes secrets. Une brochure : Les hernies du bas-ventre et leur guérison, est envoyée gratis et franco. Notre bandagiste, muni d'une collection d'échantillons d'excellents bandages, restera à

FRIBOURG Hôtel du Faucon le 21 de chaque mois, de 8 heures du matin à 5 h. du soir, où, en prenant les mesures, il donnera des consultations gratuites! S'adresser à l'Etablissement pour la guérison des hernies, à Glaris. [332]

LA SUISSE SOCIÉTÉ D'ASSURANCES SUR LA VIE, fondée en 1858.

Siège social : LAUSANNE, RUE DU MIDI, 3. — Assurances au décès avec primes uniques, temporaires ou viagères. — Assurances mixtes et à terme fixe. — Assurances de capitaux payables en cas de vie, avec primes uniques ou annuelles, aliénées ou restituables. — Rentes viagères immédiates ou différées. — Achats d'usufruits ou de nues-proprietés. En échange de la renonciation aux bénéfices, la compagnie remet aux nouveaux assurés, sans augmentation de prime, une police d'assurances contre les accidents, ensuite de laquelle, suivant la combinaison choisie, le capital est payé à double en cas de décès par accidents. La société assure, à des conditions très modérées, les risques de guerre et de voyages. Pour renseignements, prospectus, etc., s'adresser au siège social, Lausanne, rue du Midi 3. ou à l'Agence de la société, à Bulle. (H1646L) [193]

Presque pour rien!

ÉTÉ 1888

12 fr. Vêtements complets Nouveautés 12 fr.

2000 vêtements compl. pour messieurs, destinés à une forte maison de Budapest, ont dû être retenus à Vienne par cause d'insolvabilité du com-mettant; j'ai profité de cette occasion en les achetant à 1/3 du prix, et j'expédie maintenant à qui que ce soit pour

12 fr. UN VÊTEMENT D'ÉTÉ 12 fr.

tout prêt pour messieurs.

coupe moderne, grandeur et couleur suivant désir, consistant en une jaquette, moderne et élégante, un pantalon, beau et solide, et une veste, le tout en draperie extra fine, très beaux dessins, riche nouveauté, haute mode. — Prix Fr. 12 —

De plus : Série supérieure :

II. Vêtement de printemps en draperie fine de laine de mouton, jaquette ou veston, pantalon et gilet, genre varié . . . Fr. 15 —

III. Vêtement complet, ce qui se fait de plus riche . . . » 17 50

5 fr. 50 Une élégante jaquette d'été, cheviot ou en orléans 5 fr. 50 premier choix. — Draperie extra supérieure.

4 fr. 50 Pantalons d'été, en laine cardée, draperie mode . . . Fr. 4 50 série supérieure, dernier genre . . . » 6 —

PARDESSUS, fin drap de Reichenberg, tinte fine, superbe . . . Fr. 17 50

Pour la mesure, indiquer le thorax et longueur de pantalons. Echantillons d'étoffes ne peuvent être envoyés, vu qu'il n'est mis en vente que des vêtements complets tout faits. 1 fr. de port pour le colis de 5 kg. Les expéditions se font contre remboursement. Adresser : MAISON M. RUDRAKIN, II, Josefingasse II, VIENNE (Autriche). [317]

Etablissement universellement renommé pour la guérison des hernies,

Polyclinique privée, Fabrique de bandages. Guérisons attestées officiellement.

Maux d'estomac, catarrhe stomacal, ardeur dans le gosier, éructation, vomissement avec catarrhe du larynx, violent. Toux, engorgement, expectoration. Zurburg, Balgach

Eruptions au visage, boutons, dartres. Sterler, Anfügen.

Catarrhe de la vessie, pression d'urine, écoulement sanguin. Schmerzer, Bühler. Ver solitaire avec tête en 2 heures, sans cure préalable, affection des nerfs. nervosité, battement de cœur, maux de tête, douleurs faciales. Kaufmann, Belgach. Rhumatisme, goutte, douleurs poignantes, goître, gonflement du cou, taches de rousseur. Tschumper, St-Gall.

Maladies de la matrice, douleurs abdominales, irrégularité des menstrues, fluxus blanches, anémie, varices, manque d'appétit, maux de tête, pâles couleurs. Schweizer, Wald.

Incontinence d'urine, teint pâle, lassitude, ventosités, difficulté de respirer, anémie, vue faible, maladie de poitrine. Stich, Teufen.

Maladies secrètes, péchés de jeunesse, faiblesse, pollutions avec dérangement du système nerveux et vue faible, lassitude, faiblesse mentale, mélancolie, variocèle. Franzen, St-Michael.

Hernies abdominales, hernies de l'aîne et du scrotum, hernies du nombril, etc., etc. Innombrables certificats attestés officiellement.

Traitement par correspondance, sans dérangement professionnel, avec des remèdes innocents. (Point de remèdes secrets.) Discretion absolue. Garantie! Adresser : Dr KRÜSI, médecin herniaire, Gais, cant. d'Appenzell. [327]

Zacherlin

Moyen le plus efficace pour la destruction de tous les insectes.

Il opère d'une manière frappante et fait disparaître promptement et sûrement, jusqu'à la dernière trace tout insecte nuisible.

Prière de bien observer que tout ingrédient servi dans du papier ne peut jamais être considéré comme une Spécialité Zacherl.

Le véritable produit se vend en flacons originaux et à prix modéré :

à Bulle, chez M. L. Desbiolles.

à Morat, » M. Jules Lavanchy.

à Romont, » Pharm. G. Comte.

Dépôt principal : J. ZACHERL, [342] Vienne I, Goldschmiedgasse N° 2.

Joseph Moura, Bulle :

Vins blancs et vins rouges, garantis naturels, depuis 45 centimes le litre. Vin blanc doux des Pyrénées, à 1 fr. le litre. Présure liquide et en poudre. [326]

LIBRAIRIE - PAPETERIE

Atelier de RELIURE Tableaux et encadrement. Timbres en caoutchouc. CH. MOREL, à Bulle, maison J.-C. Barras, agent d'affaires. [288]

Maladies du bas-ventre.

Maladies des organes génitaux. Contagion. Vices secrets et leurs suites. Impuissance. Ecoulement. Pollutions. Ardeur d'urine. Pertes séminales. Hématurie. Affections de la vessie et des reins. Traitement par correspondance. Remèdes inoffensifs. Point de dérangement dans sa profession; discrétion. 53] Bremicker, méd. prat., Glaris.

Sous la Croix-Blanche

A BULLE Beaux gruaux de maïs pour le ménage. — Fleur et gruaux d'avoine, dits d'épeautre. — Petites fèves décortiquées. — Orge perlé. — Blé noir pour la volaille. — Avoines fourragères. Echange de graines contre farine, son et autres denrées. [335]

Joseph MOURA, à Bulle :

Poudre d'œufs, remplaçant avantageusement les œufs. Poudre de levain et Poudre de blanc manger. Sel spécial recommandé aux charcutiers pour la conservation des viandes. Tripoli électrique. — Lessive Phénix. Biscuits suisses et anglais. Conserves de fruits et de légumes. Thé importé directement de Chine. Cigares fins. — Cigarettes. — Tabacs fins. Elixirs et Spécifiques de la Grande-Chartreuse. Bitter extra qualité. — Rhums et cognacs vieux. Grand choix de bons vins rouges. Vin d'Asti doux et mousseux. [720] Vins vieux Yvorne et Villeneuve à 1 fr. le litre.

Tuiles d'emboîtement,

même dimension que celles d'Altkirch, à 110 fr. le mille rendus en gare Bulle DE LA FABRIQUE DE ZOLLIKOFEN QUALITÉ GARANTIE Avantages indiscutables à signaler : Élé-gance, solidité et ayant 30 % moins de pesanteur. Seul représentant pour la Gruyère : M. Eugène Haber, camionneur, à Bulle. 281] F. PIELLOD, à Fribourg.

SCHOCOLAT Suchard SUPÉRIORITÉ INCONTESTÉE PRIX MODÉRÉS SE TROUVE PARTOUT

Débit de farine et son

en tout genre, de bonne qualité. Prix très modérés. Ch z Jean BEAUV, boulanger, Corbères. [349]

On demande de suite, une fille robuste, sachant aider dans les soins d'un ménage. S'adresser au bureau du journal. [351]

Indispensable

dans toute famille et dans chaque atelier : CIMENT UNIVERSEL de PLUS-STAUFFER pour raccommoder tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle, pierres à aiguiser, marbre, métal, corne, bois, ainsi que des meubles endommagés, de la quincaillerie, des jouets, poupées, pipes, pour fixer les boutons, manches, les bords de lampes, pour coller le papier, carton, drap, cuir, etc. Meilleure colle pour les ouvrages de scie à contourner. En vente à 65 cent. le flacon avec mode d'emploi à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle. [228]

Ivrognerie.

Les suivants certifient la guérison de ma-lades obtenue par le traitement par cor-respondance et les remèdes inoffensifs de l'E-tablissement pour la guérison de l'ivrognerie de Glaris (Suisse) : N. de Moor, Hirzel; A. Vol-kart, Bulach; F. Domini Walthier, Courchapois; G. Krähnbühl, Weid p. Schönenwerd; Fr. Tschanz, Röttnach (Berne); Mme Sim-mendingen, inst., Ringingen; F. Schneeberger, Bienne; Mme Furrer, Wasen (cant. de Berne). Garantie! Traitement soit avec consente-ment, soit à l'insu du malade. Moitié des frais payable après guérison. Attestations, prospec-tus, questionnaire gratis. Adresser : à l'E-tablissement pour la guérison de l'ivrognerie, à Glaris. [35]

AVIS

La personne qui a oublié un paquet de cuir au café de l'Union est priée de venir le retirer dans la quinzaine moyennant rembourse-ment des frais. [338]

A vendre :

Une maison d'habitation avec jardin, à Châtel-sur-Montsalvens. [340] S'adresser au notaire A. ANDREY, à Bulle. Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.

PA.2 M. Sch...
SEPTIÈME A...
PRIX DE L...
Pour la Suiss...
Pour l'Etran...
payabl...
Prix du m...
On s'abonne...
Le secon...
La Feu...
la cure de...
sur le pers...
trigant qu...
C'est un...
catholique...
rivée au p...
met, lui a...
peut-être...
M. l'abb...
frères et l...
bien de la...
rêts politi...
le droit de...
et la politi...
valoir, sou...
Et cepe...
les assem...
clergé, on...
n'est qu'e...
a escaladé...
Aujourd...
branlable...
ped. Nous...
clergé en...
à tous et...
des partis...
les partis...
qu'ils éta...
désinvolu...
un membr...
Catholique...
mensonge...
M. le c...
FE...
LE...
Albert s...
— Je pu...
un gage de...
vous rester...
— Pour...
notre fami...
chambre v...
elles ont...
on vous tr...
pour cette...
pourquoi...
allait nous...
— Ne ch...
vice indis...
de temps...
expirer...
Ce serait...
aujourd'hui...
Il ajouta